

La grève des femmes du 8 mars prend de l'ampleur

■ Elle sera couverte par la CSC et certaines centrales de la FGTB.

La première grève féministe en Belgique se tiendra le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes. Inspirées par des expériences similaires menées en Espagne ou en Pologne, des associations de femmes belges organisent cette action baptisée "toutes en grève le 8 mars". Une manière forte de montrer que, "si les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête" et de mettre en avant leurs revendications: stop à l'inégalité salariale, à la précarité économique, aux allocations sociales insuffisantes et inadaptées, au manque de crèches, aux stéréotypes sexistes, aux violences gynécologiques, au harcèlement, aux violences sexuelles, aux féminicides...

La Centrale nationale des employés (CNE, centrale de la CSC) avait déjà fait savoir qu'elle soutenait le mouvement et qu'elle couvrirait ses affiliées et affiliés qui voudraient y prendre part (les grévistes masculins sont les bienvenus). Mardi, on a appris que la CSC dans son ensemble, toutes centrales confondues, couvrirait cette grève. Cela signifie que chacun des membres du syndicat chrétien peut toucher une indemnité de grève s'il participe.

Mardi également, la FGTB a décidé d'appeler ses membres à participer, comme chaque année, aux actions menées pour les droits des femmes. Mais le syndicat socialiste laisse le soin à chacune de ses cen-

trales de décider si elle couvre la grève ou si elle se contente d'envoyer quelques délégués qui prendront part aux actions sur leur temps de travail syndical.

La Centrale générale et la CGSP-Bruxelles en seront

Deux centrales de la FGTB ont d'ores et déjà franchi le pas. Il s'agit de la Centrale générale (la plus grande centrale ouvrière) et de l'aile bruxelloise de la CGSP (la centrale des services publics). "La Centrale générale et la CGSP-Bruxelles ont déposé un préavis de grève pour le 8 mars, explique Rudy Janssens, secrétaire général de la CGSP-Bruxelles. Ceux qui seront en grève (on parle de 80 % de femmes et de 20 % d'hommes) recevront donc une indemnité." Les autres centrales de la FGTB n'ont pas encore pris de décision.

Avec l'implication du syndicat chrétien et d'une partie du syndicat socialiste, la grève des femmes prend donc de l'ampleur. "Vu le contexte, explique Felipe Van Keirsbilck, secrétaire général de la CNE, cela pourrait être davantage qu'une grève symbolique. La grève nationale du 13 février sera très bien suivie et beaucoup se demandent comment lui donner une suite, comment maintenir la pression sur les employeurs et le politique. Cette grève des femmes est une suite naturelle de la grève nationale. Des entreprises, des magasins, des maisons de repos auront une partie de leur personnel en grève le 8 mars."

L. G.

COLLECTIE.F
8MARS